

DESCRIPTIF SOMMAIRE D'UN BIEN IMMOBILIER A COMPLETER
DANS LE CADRE D'UNE MISE EN VENTE – LOCATION PLUS DE 9 ANS – EMPHYTEOSE - SUPERFICIE
(Art. 276/1 COBAT)

La présente description sommaire est réalisée par
Etude Jean-Didier GYSELINCK, Notaire

Agissant en qualité de **Notaire**

Concernant le bien suivant :

COMMUNE DE SCHAERBEEK- dixième division

Une maison avec cour et atelier sise **rue Quinaux 10**, où elle présente un développement de façade de 5 mètres 35 centimètres, contenant en superficie d'après mesurage relaté dans le titre de propriété un are cinquante centiares quarante-quatre dixmillièmes, cadastrée d'après titre section E, numéro 174/W/3 et actuellement section E, numéro 174W3 P0000, pour une contenance de un are cinquante centiares (1a 50ca).

Le soussigné déclare annexer à la présente description :

- [X] ANNEXE 1, comprenant les caractéristiques des façades et toitures, la destination ou l'utilisation du bien ou de ses composants, le nombre d'emplacements de stationnement (s'il en existe), le nombre et la répartition des logements (s'il en existe) pour CHAQUE BATIMENT PRESENT SUR LE BIEN ;
- [X] ANNEXE 2, comprenant les croquis ou plans reflétant parfaitement la situation de CHAQUE BATIMENT PRESENT SUR LE BIEN ;

Fait à Bruxelles

En date du 8/12/2024

(Signature)

ANNEXE 1

A.- CARACTERISTIQUES DE FAÇADES (visibles depuis l'espace public) AINSI QUE DES TOITURES

FAÇADES (couleur / châssis des fenêtres / porte / ...) :

Voir photos en annexe

Châssis = PVC

TOITURES (plate / mansard / corniches / chiens assis / fenêtres de toit / ... :

Voir photos en annexe

B.- DESTINATION – UTILISATION

DESTINATION / UTILISATION ACTUELLE PRINCIPALE DU BIEN :

Maison de rapport composée de 4 logements

DESTINATION / UTILISATION SECONDAIRE DU BIEN :

Atelier à l'arrière.

DESTINATIONS / UTILISATIONS SUPPLEMENTAIRES D'UNE PARTIE DU BIEN :

Néant.

C.- EMPLACEMENTS DE STATIONNEMENT

NOMBRE ACTUEL D'EMPLACEMENTS : **0**

D.- UNITES DE LOGEMENT

NOMBRE ACTUEL D'UNITES DE LOGEMENT : **4**

REPARTITION :

- Sous-sol = 1 logement ;
- RDC = 1 logement ;
- 1^{er} étage = 1 logement (selon notre compréhension);
- 2^{ème} + 3^{ème} + 4^{ème} = 1 logement.

Les plans de l'immeuble sont annexés aux présentes.

